



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 13 juin 2024

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Adriers se sont réunis à la Salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry ROLLE MILAGUET, Maire.

Etaient présents : Mmes Elisa ABAUX, Agathe BUSSIERE, Yasmine DAVID, Sylvie DUDOGNON, Véronique RICHARD MM. André BERTHOMIER, Jean CHARRY, Romain DESBORDES, Stéphane QUERRIOUX Thierry ROLLE MILAGUET, Bernard ROTUREAU, Christophe SOUCHAUD, Laurent VACHON

Excusé(e)s : Mylène COMBEAUD, Philippe ROSE

Pouvoir : Mylène COMBEAUD donne pouvoir à Thierry ROLLE MILAGUET

Assistait également : Elodie FRUCHON

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 20 h 35.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. CCVG : approbation du rapport d'activité
2. Décision Modificative n°2 : budget commune
3. IME Les Jaumes Montmorillon : demande de participation à un séjour
4. Questions diverses

Monsieur le Maire sollicite deux membres du conseil pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Sont nommés secrétaires de séance : Yasmine DAVID & Jean CHARRY

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du 16 mai 2024.

Le procès-verbal est approuvé avec 14 voix Pour.

DELIBERATIONS

1. **Délibération n° 2024-36 : CCVG APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L5211-39 ;

Vu le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe reçu le 6 juin 2024 ;

Monsieur le Maire expose les éléments principaux contenus dans ce rapport.

Après cet exposé, le Conseil Municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités 2023 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

VOTE :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 3

Le Conseil Municipal :

- prends acte du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe ;
- donne tous pouvoir à Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement le Monsieur le 1^{er} adjoint, pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

2. Délibération n°2024-37 : DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire explique que deux devis ont été validés, non prévu au budget primitif, pour l'achat d'un jeu à l'école d'un montant de 1 690,80 € et pour l'achat d'une cuve à fioul pour les services technique d'un montant de 1 697,46 €. De plus, en raison de l'abandon du projet de réhabilitation de la salle polyvalente, le montant de la résiliation du marché avec l'architecte et ses co-traitants s'élève à 3 094,34 €.

Il informe l'assemblée qu'il est donc nécessaire de faire une décision modificative pour un besoin en investissement et propose de l'établir de la façon suivante :

- Fonctionnement : enlever de l'article 65888 (« gno ») => 3 400,00 € (jeu + cuve)
enlever de l'article 615221 (travaux bâtiments) => 3 100,00 € (salle)
- Investissement : rajouter dans l'opération 132 (achat matériel) articles 2128 (jeu) => 1 700 € et 2188 (cuve) => 1 700,00 €
rajouter dans l'opération 146 (travaux bâtiment) article 2313 => 3100,00 €

VOTE :

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal :

- valide la décision modificative n°2 sur le budget commune

3. Délibération n°2024-38 : IME LES JAUMES MONTMORILLON : DEMANDE DE PARTICIPATION A UN SEJOUR

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que l'IME « Les Jaumes » - Montmorillon demande une participation financière pour un jeune résidant sur la commune à un séjour à La Tranche sur Mer qui se déroulera du 4 au 6 septembre 2024.

Laurent VACHON : il faut savoir comment fonctionne l'établissement.

Jean CHARRY : les budgets baissent

Laurent VACHON : on ne le fait plus chez nous car ça coûte trop cher.

VOTE :

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1

Le Conseil Municipal :

- d'attribuer à l'I.M.E. « Les Jaumes » de Montmorillon une subvention de 100 € pour ce séjour ;
- donne tous pouvoir à Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement le Monsieur le 1^{er} adjoint, pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Date des réunions**

Conseil Municipal : pas de date pour l'instant à voir en fonction des délibérations qui arriveront

✓ **Points commissions :**

→ Bâtiments :

Garderie : la peinture est prévue en juillet et l'installation de la VMC est terminée.

Chaudière école : installation de la PAC fin juillet.

Maisonnée : signalement d'une infiltration d'eau dans la salle de porcelaine.

→ Voirie :

Le Petit Villemer : lors des gros coups d'eau, comme il n'y a pas de fossé l'eau stagne sur la route et descend dans jusqu'à la maison. Prendre un rendez-vous avec le Département.

M. PAILLER de la Rue Principale demande un rendez-vous.

Rue Principale : le long du mur de l'ESAT il y a un écoulement le long d'un tuyau qui a fait un trou devant un regard. Se rendre sur place pour voir s'il y a un gros risque d'effondrement.

Rue Principale : certains stationnements en face du garage masquent la visibilité des riverains pour sortir de chez eux. Voir avec le garage pour éviter certains stationnements.

→ Assainissement :

SATESE : les derniers rapports sont mauvais en termes de commentaire mais les analyses sont bonnes.

→ Ecole :

Une inspection et une évaluation de l'école était prévue fin juin mais elle a été repoussée en septembre.

Le déménagement de la garderie aura lieu le samedi 27 juillet à partir de 10 h 00. Faire passer l'information à l'APE.

→ Fleurissement – culture :

Hombourg-Haut : Philippe donne les détails du programme pour le séjour. Les couchages sont prévus à Queaux et Moussac. Il y aura besoin de chauffeurs le jour de l'arrivée pour transporter les personnes sur leurs lieux de couchage car le chauffeur de bus n'aura plus d'heures de conduites.

Les repas et petits déjeuner sont gérés par SODEXO sauf le dernier repas qui sera fait par l'Auberge de la Blourde.

✓ **Elections Européennes**

1^{er} tour : dimanche 30 juin 2024 de 8 h 00 à 18 h 00.

Président du bureau de vote : Thierry ROLLE MILAGUET

Secrétaire du bureau de vote : Yasmine DAVID

Permanences :

8 h 00 – 12 h 00 : Yasmine DAVID – Véronique RICHARD – Stéphane QUERRIOUX
12 H 00 – 15 H 00 : Christophe SOUCHAUD – Sylvie DUDOGNON – Thierry ROLLE MILAGUET
15 H 00 – 18 H 00 : Laurent VACHON – Agathe BUSSIERE – Romain DESBORDES

2^{ème} tour : dimanche 7 juillet 2024 de 8 h 00 à 18 h 00.

Président du bureau de vote : Thierry ROLLE MILAGUET (Philippe ROSE en remplacement)

Secrétaire du bureau de vote : Yasmine DAVID

Permanences :

8 h 00 – 12 h 00 : Yasmine DAVID – Mylène COMBEAUD – Bernard ROTUREAU

12 H 00 – 15 H 00 : Stéphane QUERRIOUX – André BERTHOMIER – Jean CHARRY

15 H 00 – 18 H 00 : Philippe ROSE – Elisa ABAUX – Sylvie DUDOGNON

✓ **Sous-Préfecture**

Départ de Mme CARTELIER le 1^{er} juillet, elle sera remplacée par M. RICARD.

✓ **Borne de recharge**

La borne de recharge a été changée par SOREGIES.

✓ **MJC**

Compte rendu de l'AG : les comptes sont satisfaisants, la commune va bénéficier du dispositif Lieux Accueil Enfants Parents. La commune de L'Isle Jourdain souhaite que sa subvention soit revue, elle était plus élevée pour permettre de renflouer les comptes.

Situation financière arrêtée à la date du jeudi 20 juin 2024.

Balance d'entrée : 158 313,31 €

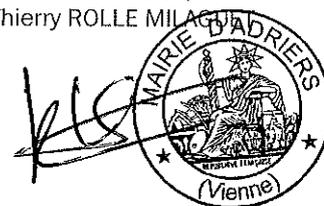
Recettes : 345 426,68 €

Dépenses : 337 795,71 €

Solde au 20/06/2024 : 165 944,28 €

La séance est levée à 22 h 05.

Le Maire,
Thierry ROLLE MILAGUET



Les secrétaires de séance

Yasmine DAVID

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yasmine DAVID', written over a horizontal line.

Jean CHARRY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean CHARRY', written over a horizontal line.